

| | | |
|-------------|--------|---------|
| 4.0 crédits | 30.0 h | 1 ou 2q |
|-------------|--------|---------|

| | |
|---|---|
| Enseignants: | Heiderscheidt Nathalie ; |
| Langue d'enseignement: | Anglais |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables : | LANGL 1823 ou tout autre cours équivalent (Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en compréhension à la lecture et Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en compréhension à l'audition). |
| Thèmes abordés : | Pour rencontrer ces objectifs, les activités de formation porteront sur les thèmes suivants : -- situation de participation à une réunion -- présentation d'une courte communication -- rédaction d'un mail -- communication téléphonique, ... |
| Acquis d'apprentissage | Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant pourra s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il est appelé à s'insérer (le monde policier, le monde judiciaire, le monde de l'exécution des mesures et des peines, le monde de la prévention ou de l'intervention psycho-sociale). Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | -- Evaluation continue -- Examen oral en fin de quadrimestre |
| Méthodes d'enseignement : | -- pratique de la langue en situations concrètes en utilisant les fonctions langagières spécifiques à ces situations -- consolidation et extension des connaissances de l'étudiant en vocabulaire, grammaire et prononciation -- feedback régulier portant sur la production orale de l'étudiant |
| Contenu : | CONTENU -- maîtrise des techniques de communication propres au milieu professionnel -- maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) -- maîtrise de la prononciation (phonétique et accent tonique) |
| Bibliographie : | -- syllabus LANGL 2423 -- matière d'auto-apprentissage accessible via la plateforme Moodle |
| Autres infos : | Moyens mis à la disposition de l'étudiant en dehors du cours -- Heure de réception de l'enseignant -- Guidance au Centre d'auto-apprentissage de l'ILV -- Guidance à la Salle multimédia de l'ILV |
| Cycle et année d'étude : | > Master [120] en criminologie |
| Faculté ou entité en charge: | ILV |